

Le fisc à l'assaut des clubs de football

Alain Zenner lance une opération Manu pulite du fisc dans les clubs

BRUXELLES *« Je veux rendre le sport aux sportifs et le dégager des magouilles qui, apparemment, y interfèrent! »* C'est par cette phrase on ne peut plus claire qu'Alain Zenner (MR), le commissaire du gouvernement fédéral chargé de la lutte contre la grande fraude fiscale, résume la philosophie des consignes qu'il vient de donner à l'administration.

« J'ai demandé au comité anti-fraude une enquête globale ciblée sur les clubs de football », explique l'ancien curateur des Forges de Clabecq. *« On va passer sous la loupe tous leurs aspects, notamment sur ce qui se dit concernant les suspicions de blanchiment et de fraude fiscale grave et organisée ».*

Alain Zenner a le sentiment *« qu'il y a des pratiques qui y posent question »*. Il s'agit d'un *« travail de longue haleine »* qui va s'entamer *« à court terme »*, le temps de bien définir l'action qui sera demandée à l'administration, et de repérer d'éventuelles enquêtes déjà en cours. *« On va regarder les flux financiers dans les clubs »,* ajoute M. Zenner. *« On va voir d'où vient l'argent, quelle est sa destination, comment on paye les joueurs ou les intermédiaires ».*

Il est clair, à ses yeux, *« qu'il y a une série de clubs pour lesquels on se demande pourquoi certains dirigeants sont là, quel est l'intérêt réel de leur présence derrière le côté sportif »*. Mais il l'assure: *« Je ne*

veux pas tuer les clubs, ni mener une action menée contre les joueurs ou le public. Je veux juste élaguer la jungle des formations qui ont des pratiques douteuses. C'est une opération Manu Pulite pour permettre que les clubs qui, eux, respectent la loi, ne soient pas pénalisés par ceux qui ne la respectent pas ».

« Il y a trop de gens, assène-t-il, dans ces clubs sains, qui me disent qu'il n'est plus possible de concourir loyalement, qu'ils sont acculés à verser eux aussi dans certaines pratiques, sinon c'est la mort assurée. Tout cela n'est pas tolérable! » Et il conclut: *« Je veux éviter à d'autres formations de subir le sort du RWDM ou de Malines à cause d'un manque de transparence du secteur ».*

Sur la forme, il reconnaît ne s'être intéressé de près au sport que récemment. *« Tous les jours, je fais au moins un trajet entre mon domicile d'Uccle et mon cabinet de la rue de la Loi à pied, ce qui représente 1h15 de marche »,* explique Alain Zenner. Mais il y a surtout eu Ricardo Magro, que le commissaire du gouvernement a rencontré au moment de la faillite des Forges de Clabecq. *« Pour beaucoup de gens là-bas, c'est l'exemple du gars qui a réussi à s'en sortir et qui est en train de devenir une vedette ».*

Christian Carpentier

Salaires des sportifs

BRUXELLES *« Bien sûr que je le suis, mais c'est le parti qui décide »,* répond Alain Zenner quand on lui demande s'il est candidat ministre pour le prochain gouvernement. Dans l'intervalle, il met sur la table deux autres propositions de réformes concernant le sport. *« Elles devront être débattues lors de la formation du prochain gouvernement »,* estime-t-il.

Salaires. La carrière des sportifs est souvent courte. Le fisc en tient déjà compte pour les footballeurs et les basketteurs, dont une partie des revenus peut échapper à l'imposition si elle est affectée à la constitution d'un capital-pension payable à 35 ans.

À ce moment-là, la somme est imposée à un taux de 18%. Quant aux sportifs étrangers jouant en Belgique, ils bénéficient d'un simple précompte professionnel libératoire de 18% sur leurs revenus de source belge.

Alain Zenner plaide pour qu'on réfléchisse à un système qui ne pénaliserait plus les joueurs belges, et qui pourrait être appliqué à tous les sportifs professionnels, ainsi qu'aux artistes. *« On pourrait étendre le système en vigueur pour les joueurs étrangers, mais en revoquant le taux de taxation, ou taxer le revenu lorsque le sportif le retire de son compte en banque, même si c'est plusieurs années plus tard »,* évoque le commissaire.

Faillites. *« Aujourd'hui, reprendre un club passe obligatoirement par la reprise de ses dettes si on veut pouvoir garder la licence »,* explique M. Zenner. *« Il faudrait prévoir des mesures de restructuration beaucoup plus efficaces, notamment donc au profit des clubs sportifs. »*